



LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E dito

Cher(e)s collègues,

33,60 % d'électeurs girondins se sont déplacés au deuxième tour pour renouveler la **représentation du Conseil Départemental !**

16,66% des adhérents du **Comité des Œuvres Sociales** se sont

prononcés lors de la dernière assemblée générale.

Nous n'évoquons même pas **le faible taux** de participants pour les dernières élections **CNRACL**, alors que cela impacte directement la gestion de nos retraites !

Ces dernières consultations traduisent **le renforcement de la non-participation** à la vie démocratique d'une majorité de nos concitoyens qui pour certains sont nos propres collègues !

Loin de nous l'idée de vouloir « **juger** », **de prendre des raccourcis** ou **tenter d'aller sur le terrain de la « culpabilisation »**, car nous savons tous que les raisons de ce désintérêt sont multiples et parfois justifiées.

Pour autant que l'on soit **élus pour représenter les administrés** de l'institution départementale, assurer la **gestion d'une association** ou **mandatés pour défendre les conditions de travail des salariés**, nous devons nous réinterroger sur notre manière **d'appréhender nos relations avec l'autre** et notre manière **d'exercer nos différents mandats**.

Si la crise sociale et sanitaire n'a rien fait pour redonner du sens et de la perspective, **nous ne pouvons pas minorer non plus un certain « appauvrissement »** et une tentative de certains, notamment sur les réseaux sociaux de vouloir **rejeter ce « système »**.

Nous nous garderons bien évidemment de jeter l'opprobre sur ceux qui **s'engagent pour tenter de rendre ce monde meilleur** en tombant dans la facilité du « tous pourris ». Là où il y a **du pouvoir, il existe des « contre-pouvoirs »** ce qui permet à notre modèle social et démocratique, même s'il est parfois perfectible de **rester encore l'un des derniers remparts à l'arbitraire**.

Notre équipe souhaite vraiment que **le dialogue social au sein de notre collectivité retrouve ses lettres de noblesses**. La confiance entre le personnel, sa représentation et les employeurs départementaux doit être restaurée. N'oublions jamais qu'à chaque fois

que les droits et la démocratie sociale reculent, **c'est l'ensemble de notre système qui est abimé**.

Puisse cette rentrée amorcer **une nouvelle dynamique** visant à rouvrir certains chantiers garantissant de **bonnes conditions d'exercices et de travail des salariés** de notre collectivité et **plus de sérénité** dans les relations.



La **FSU Territoriale**, en privilégiant le dialogue et une logique de confrontation constructive, **s'emploiera à défendre le respect de ce dialogue social qu'elle appelle de ses vœux**.

Elle vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne rentrée et vous invite à venir renforcer notre équipe militante.

Bonne lecture et à très vite,
Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA

Contenu de ce numéro :

- Agir, ne pas laisser les difficultés s'installer
- Amélioration du dialogue social ?
- Une histoire de vie
- Le COS
- Filière sociale malmenée
- Dé-précarisation des contractuels

Agir pour ne pas laisser
les difficultés s'installer

Nous pourrions crier au loup en instrumentalisant la souffrance des agents et **nous offrir ainsi la primauté d'une tribune.**

Eh bien non ! **Nous préférons agir** en amont pour **désamorcer les difficultés** et instaurer un dialogue entre les différentes parties.

Nous privilégions une méthode de négociation constructive pour ne pas sur-réagir à la moindre difficulté. **Nous gagnons ainsi en réactivité** dans le traitement des problématiques.

Nous recourons à l'action collective quand c'est nécessaire mais nous restons convaincus que **la radicalité** pour la radicalité peut être **contreproductive** et met davantage à mal les équipes mobilisées !

Pour autant cela ne doit pas non plus **exonérer le « patron » de réponses aux inter-**

pellations de la représentation du personnel, en laissant s'installer ces difficultés **là où il pourrait agir !**

L'équipe FSU continuera de rester sur ses deux jambes : sur l'une, elle a **amorcé un gros travail de fond** auprès des agents des territoires et sur l'autre elle **intervient au plus près** de ceux qui sont maltraités ou confrontés à ces difficultés !

Dans le cadre de nos échanges avec l'employeur départemental sur la future organisation administrative, **nous avons demandé la mise en place de plusieurs outils** visant non seulement à **protéger les collègues** confrontés à différentes difficultés (manque de moyens, problème d'encadrement, tensions dans le service...) mais aussi à **repenser l'organisation** de ces mêmes services.

Rentrée 2021 au Département, vers
une amélioration du dialogue social?

Il n'y a pas si longtemps, dans notre collectivité, l'employeur départemental et son administration considérait **le travail bi localisé comme étant du télé travail**. Il refusait de rouvrir les **négociations sur l'aménagement du temps de travail** (assouplissement des plages horaires, horaires d'ouvertures au public, modalités de récupération, badgeage...). Il ne souhaitait surtout pas prendre le temps **d'amorcer une réflexion collective**, respectueuse du dialogue social sur la mise en place d'une organisation efficiente des services. Il se contentait **de soutenir des réorganisations en Comité Technique** au gré des opportunités nous confortant dans l'idée qu'il n'y avait pas de vision d'ensemble !

Nous ne reviendrons pas non plus sur la **valeur faciale des chèques déjeuners** inchangée depuis le siècle dernier, ni sur la volonté **d'octroi d'une indemnité pour couvrir les jours télétravaillés**.

Notre revendication qui portait également sur la mise en place **d'un vrai dispositif de la mobilité interne** était jusqu'à présent restée...qu'une revendication !

Nous aurions pu également évoquer dans cet article, la mise en place d'une **inspection générale des services**, des outils RH pour tendre vers la **dé-précarisation** des agents (renforcement et création d'équipes volantes dans le social, les routes et les collègues par exemples), la réouverture **des né-**

gociations sur les lignes de gestion et du nouveau régime indemnitaire, la création d'un pôle technique départemental, d'une grande DGA en charge de la Citoyenneté, etc,etc...Bref, au travers de ces quelques exemples, la FSU Territoriale n'a eu de cesse de vouloir amener l'employeur départemental à définir une **véritable politique des ressources humaines** par le biais de la mise en place de ces différents chantiers.

Eh bien, il semblerait que les lignes soient en train de bouger ! Cette rentrée se traduit par l'organisation de **nombreux chantiers** tels que celui relatif au temps de travail (voir notre tract/questionnaire sur le passage aux 1607 heures), le nouveau **régime indemnitaire**, les modalités d'octroi d'une indemnité pour les jours télétravaillés, les chèques **déjeuners**, la protection sociale à venir et surtout le lancement d'une grande **concertation sur le projet d'Administration Générale**.

Vous pouvez compter sur vos représentants FSU pour questionner ces différentes thématiques, pour tendre vers une amélioration de vos conditions de travail et votre rémunération. Dans cette logique de confrontation constructive qui est l'ADN de notre équipe, **nous vous invitons à venir renforcer nos rangs pour inscrire durablement cette dynamique dans une démarche collective où le respect et l'humain seront privilégiés à toute autre considération**

Une histoire de vie

Après mon baccalauréat, j'ai **intégré la faculté de psychologie**. Puis, à la faveur d'un job d'été, en 1983, j'ai travaillé au Bureau **d'Aide Sociale de Bordeaux**, (actuellement le CCAS) **en tant qu'éducateur** non diplômé comme cela se pratiquait à l'époque.

A 30 ans, j'ai commencé mes études d'assistant de service social à l'IRTS. **J'ai été diplômé à 32 ans**. Durant ce laps de temps, j'ai assuré **un poste de veilleur de nuit** dans des foyers maternels comme les Douves .

Je suis resté, par la suite 6 mois dans le privé, **dans un centre social** et c'est en **1993 que je suis rentré au Département**. J'ai commencé par le **centre médico-social de Blaye**, puis celui de **Saint Loubès**. Quand ce dernier est passé sous convention de la CAF, il m'a fallu choisir **une autre affectation**. C'est ainsi que j'ai rejoint le **PTS de Mérignac** où j'exerce toujours.

J'ai également suivi **une formation en morphopsychologie**.

Je suis **passionné d'histoire** et j'aurai aimé être **professeur d'histoire**. Mon chemin de vie en a décidé autrement. Mais j'ai

gardé le goût des **voyages à l'étranger, mais plus particulièrement en France**. Il est toujours étonnant de découvrir la **richesse de notre pays** tant du point de vue de l'architecture, que de ses différentes cultures et paysages.

J'aime faire de longs périple en moto.

Mon intérêt syndicaliste a toujours été présent. Mon **premier engagement**, après m'avoir passionné, m'a fait comprendre que pour faire carrière, il fallait privilégier **le clientélisme et la compromission**. Il en a été de même lorsque, après la scission du premier syndicat, **le second avait les mêmes pratiques**.

Pour autant, j'y ai rencontré des **personnes que j'ai su apprécier** et avec qui j'ai **pu nouer des liens de confiance**.

C'est pourquoi je **les ai rejointes à la FSU** qui porte les valeurs auxquelles je crois, **notamment l'intégrité et l'authenticité**.

De plus, **j'y trouve toutes les informations faisant sens et défendant l'intérêt des agents**.



Frédéric DULAS



N'oubliez pas de nous retourner le questionnaire sur les 1607 heures, en ligne sur notre site, sur Mascaret

Dernières info COS

Le COS fonctionne encore **en mode dégradé**.

La **billetterie** n'a pas retrouvé son **fonctionnement d'avant la crise de la COVID**. Pour la retirer, il vous faut toujours **remplir une demande type** que vous trouvez sur le site, l'envoyer et la **retirer en Click et Collect**, c'est-à-dire sur jour et heure fixe.

Des sorties vont vous être proposées.

Le paiement par **Carte Bancaire**, que nous avons demandé, est enfin **à votre service**. Cela devrait faciliter vos achats. Nous mettons **à votre disposition** sur le

site de la **FSU** (Mascaret, Syndicats.....), dans la **rubrique COS « Nos publications »**, une fiche **« le COS mode d'emploi »** afin de vous permettre d'accéder plus facilement à votre compte COS.

N'hésitez pas à l'imprimer et à suivre les indications pour consulter plus aisément les évolutions et vos informations COS.

A très vite

La trésorière Corinne LAMI

Filière sociale malmenée pour combien de temps ?

L'histoire semble malheureusement nous donner SYNDICALEMENT raison !

Nous nous étions positionnés **contre le transfert de 26 cadres sociaux** vers la filière administrative en CAP A car nous étions convaincus que cela **aller entraîner mécaniquement la fragilisation du soutien technique** auprès des équipes pluridisciplinaires sur les territoires.

Et de fait, **les postes à pourvoir** pour les fonctions de responsables de Maison Départementale en charge de la Solidarité sont désormais **ouverts aux attachés territoriaux** !

Pourtant, ici et là des équipes commencent à **remettre en cause ce principe** en demandant l'intégration de **cadres techniques et davantage d'ingénierie technique** en soutien des équipes.

Les quelques responsables de MDS **issus de la filière administrative** qui n'ont pas de formation en travail social, se re-

trouvent en **difficulté** auprès de leurs équipes !

Pour la FSU, **la revalorisation du régime indemnitaire de la filière sociale**, à l'instar des filières administrative et culturelle, reste d'actualité. La FSU sur le plan national s'est positionnée **favorablement pour l'accord PPCR** qui a permis aux professionnels du travail social de passer de B en A. Sur le plan local, elle revendique un **meilleur déroulé de carrière et un travail de fond** sur l'organisation, l'évaluation, le soutien technique, sur les valeurs et le sens du travail social sans oublier bien évidemment la question **des moyens humains et logistiques**.

A la faveur des différents groupes de travail dans le cadre de **l'agenda social et des rencontres avec la DGAS**, nous ne manquerons pas de revenir sur ces différents points.

Dé-précarisation de con-tractuels

La création d'une **centaine de postes actuellement dédiés à la compensation de temps partiel** des agents titulaires sera proposée au Budget Primitif de décembre.

Cela devrait se traduire pour **les agents concernés** issus de la catégorie C **par une stagiairisation** et pour les autres catégories dans l'obligation d'obtenir un concours pour être titularisés, de **pouvoir être CDIés** !

Attention, **dans ce deuxième cas, il faut remplir certaines conditions** !

Pour autant, la FSU Territoriale souhaite que la **collectivité propose des contrats plus longs** pour « tordre le coup » à ces petits contrats renouvelables tous les 6 mois anxiogènes pour ceux qui les subissent, et **les pérennise** !

Si les **modalités doivent encore être vo-**

tées, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour que l'on puisse s'assurer que **vos droits soient bien respectés ou que vous n'êtes tout simplement pas oubliés** !

Par ailleurs, la FSU Territoriale a demandé **la création** pour les centres d'exploitations de la DI notamment **d'une équipe de volants et le renforcement de celles** existant au sein de la DGAS, Collèges, etc, pour pallier les différentes absences dans les services.

Ne jamais perdre de vue que la dé précarisation est l'affaire de tous, nous ne pouvons pas rester indifférent à la situation de nos collègues !!



Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@girondede.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

DirectionService.....

Adresse Mail.....

Téléphone

Credit photo : Muriel LACAMBRA